L'ENVOL

BULLETIN D'INFORMATION
Été 2021

ASSOCIATION DES EMPLOYÉS RETRAITÉS DE LA VILLE DE LAVAL

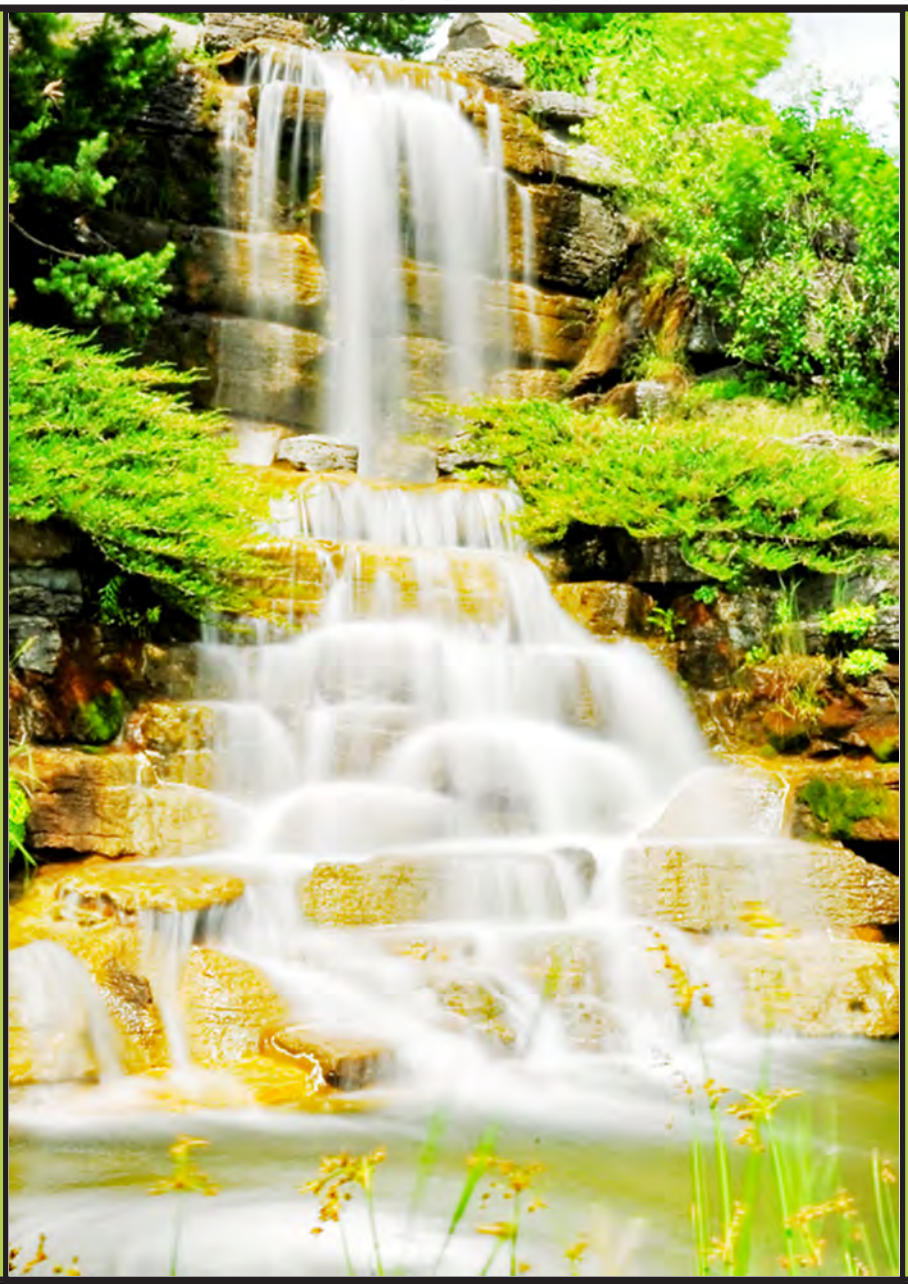

Mes photos
en pages 6 et 7

La vérité sur les beignets de Sainte-Rose
en pages 12 à 15

Fiers de notre passé et forts de notre expérience

Mot du président

Jean-Guy Lagacé

Chers collègues retraités

L'année 2020 a été exceptionnelle à tout point de vue. Elle nous a mises sérieusement à l'épreuve. Cette année sera assurément charnière dans l'histoire de notre société.

Avec les annonces des derniers jours faites par le gouvernement, nous sommes vraiment près de sortir de cette pandémie, ce que nous souhaitons fortement.

Votre association reprendra progressivement ses activités au fur et mesure que le Québec se déconfinera. La première activité aura lieu le 21 juin. Pour l'occasion, une journée de golf est organisée au Club de golf *« La vallée de Sainte-Adèle »*. Cette première activité était tellement attendue qu'après seulement une semaine de publicité, c'était complet.

Progressivement et selon les directives de la Santé publique, votre association reprendra toutes ses activités. Nous envisageons également en organiser de nouvelles.

Il faut noter qu'en raison de la pandémie, votre association a décidé de reporter l'assemblée générale annuelle à l'automne prochain. Surveillez votre boîte courriel ainsi que nos plateformes numériques pour plus d'information (date, heure, endroit et ordre du jour).

Sur ce, nous vous souhaitons bon été !

Pour nous rejoindre : aervl@videotron.ca ou (450) 661-3394

Note : Votre adresse courriel, comme tous les renseignements personnels qui vous concernent, est conservée de façon sécuritaire. Votre adresse courriel sera utilisée exclusivement par l'AERVL, afin de communiquer avec vous.
Rappel : vous pouvez vous désabonner en tout temps.

P.S.: Nous vous demandons de bien vouloir nous informer de tout changement d'adresse le plus rapidement possible, afin de ne pas briser le lien de contact. Il ne faut pas oublier également d'aviser le Régime des rentes de la Ville de Laval. Vous avez accès au nouveau répertoire pour votre changement d'adresse au http://aervl.com à l'onglet «Répertoire Des Membres». Un formulaire est aussi disponible sur notre site Internet au http://aervl.com

Vous avez des questions pour nos chroniqueurs, faites-nous les parvenir par courriel : aervl@videotron.ca
ou par courrier :
3235, boul. Saint-Martin Est, Laval, H7E 5G8 ou par téléphone au 450 661-3394. Nous nous ferons un plaisir de transmettre vos questions à nos chroniqueurs.

Aux 4 vents

Bienvenue

Josée Alarie, policière
Claire Beaudry, employée de bureau
Judith Bourdon, policière
Michel Boyte, cadre
Nathalie Canuel, policière
Alain Côté, pompier
Louise Guillot, employée de bureau
Daniel Huot, cadre
Hélène Ledoux, cadre
Isabelle Moisan, employée de bureau
Yanik Tétreault, policier

Décès

Jean-Paul Alarie, employé de bureau
Simone Clermont, employée de bureau
Michel Jubinville, employé de bureau
Céline Loisel Lachapelle, direction
Jean Rousselle, conseiller municipal
Gérald Smith, col bleu
Stella Tremblay, employée de bureau

http://www.aervl.com

ACCUEIL L'ASSOCIATION LES ACTUALITÉS INFORMATIONS LIENS UTILES NOUS JOINDRE

L'ENVOL

Publié par l'Association des employés retraités de la Ville de Laval

Téléphone : (450) 661-3394
3235, boul. Saint-Martin Est, Laval, QC H7E 5G8
internet : http://www.aervl.com Courriel : aervl@videotron.ca

Un centre communautaire nommé en l'honneur de Régent Martimbeau

Le centre communautaire de Lausanne a été renommé Régent-Martimbeau. Ce choix a été entériné à la suite d'un processus de consultation dont a fait partie le comité de toponymie de la Ville. Le nom du centre est celui d'un ancien directeur du Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social de la Ville de Laval.

« Il était tout naturel de nommer un bâtiment municipal au nom de cet homme dévoué qui a fait évoluer notre service des loisirs pour qu'il devienne ce qu'il est aujourd'hui. C'est avec fierté que la Ville lui rend hommage », affirme Nicholas Borne, élu responsable au dossier des loisirs et du sport.

En effet, Régent Martimbeau a entamé sa carrière à la Ville en 1956 comme assistant-moniteur pour les terrains de jeux. Il a ensuite gravi les divers échelons jusqu'à devenir directeur, poste qu'il a occupé jusqu'à sa retraite. La plupart des infrastructures de loisirs et de sports sur le territoire ont été érigées sous sa gouverne; M. Martimbeau a sans contredit marqué l'histoire, dans ce domaine, à Laval.

Le centre communautaire

Le centre communautaire est situé dans le parc de Lausanne, à Vimont, où se trouvent plusieurs grands terrains destinés aux sports d'équipe. Cette infrastructure qui a ouvert ses portes en 2019 a nécessité un investissement de près de 5,5 M$ et a été aménagée à partir des demandes et besoins formulés par les organismes sportifs et de loisirs lavallois.

D'une superficie totale de 1 393 m2, le nouveau centre bonifie l'offre matérielle aux citoyens du quartier. De plus, le bâtiment respecte les principes de l'accessibilité universelle et est certifié LEED OR. Un stationnement comptant trois bornes de recharge pour véhicules électriques y est finalement annexé.

Source : Ville de Laval

Nouvelles du répertoire

Le nouveau répertoire de l'Association des employés retraités de la Ville de Laval est en ligne depuis maintenant plusieurs mois. Près de 60 % des adresses courriels des 1932 membres sont désormais inscrites.

Avec ou sans accompagnement, plusieurs d'entre vous ont déjà bonifié leurs renseignements. Or, si vous n'êtes pas allé le consulter et n'avez pas vérifié votre profil, je vous rappelle que c'est vous qui pouvez valider vos informations et décider de ce qui sera affiché. Dans votre profil, vous avez un onglet « courriel » qui permet de passer par le répertoire pour prendre contact avec un membre de l'association, et ce, sans même voir l'adresse courriel de la personne avec qui vous souhaitez entrer en contact. Les démarches de l'association en vue de rencenser le plus d'adresses courriels possibles ont permis de grossir notre banque ce qui permet de rejoindre plus de membres.

Le répertoire numérique offre la possibilité de regrouper des membres afin de trouver des gens qui ont les mêmes intérêts pour certaines activités ou encore qui veulent se regrouper avec d'anciens collègues. Allez dans le répertoire à l'onglet « Activité ». Vous y retrouverez un groupe déjà créé à ce jour, pour les amateurs d'horticulture. Cette option constitue une valeur ajoutée qui représente un atout pour les usagers du répertoire numérique. Ainsi, après avoir visité le répertoire et mis à jour vos renseignements personnels, il est maintenant temps d'approfondir ce nouvel outil.

Ainsi, l'option ne permet pas d'échanger sur le site, mais plutôt de regrouper les gens qui se reconnaissent dans l'activité ou le groupe. Par exemple, la personne administrant une activité pourrait inscrire une information concernant une activité publique qui va avoir lieu ou qu'elle voudrait planifier. Cela permet d'être au courant des nouvelles, de notre passe-temps favori ou autres.

Autre option, un administrateur pourrait envoyer au groupe ciblé un message. Comme le groupe permet aux membres de voir les profils de ceux-ci, il sera possible de prendre contact avec un ancien collègue pour échanger sur un sujet ou faire une activité. Il y aurait aussi la possibilité de créer un groupe d'employés qui, par leur travail, veulent garder contact entre eux, les anciens de tel ou tel groupe sont toujours possibles.

Les membres peuvent maintenant créer d'autres groupes pour réunir les membres qui ont des intérêts communs sur le vin, les VR, le golf, l'ébénisterie, l'ornithologie, les « snowbirds », le cyclisme, le ski, les arts, etc. Vous n'avez qu'à trouver votre intérêt. Demandez l'aide de l'un des responsables du répertoire.

Les groupes de l'onglet activité peuvent être de 3 catégories :

- Groupe public, ouvert à tous
- Groupe public, sur invitation
- Groupe privé, non accessible et non visible pour les autres retraités.

Nous attendons vos demandes pour créer les groupes dans le volet Activités
N'hésitez pas à nous contacter si vous avez de la difficulté. Cet outil est, pour les membres de l'association, un moyen de plus de garder le contact avec d'anciens collègues de travail.

Bonne exploration de votre nouvel outil.
Michel Dalbec

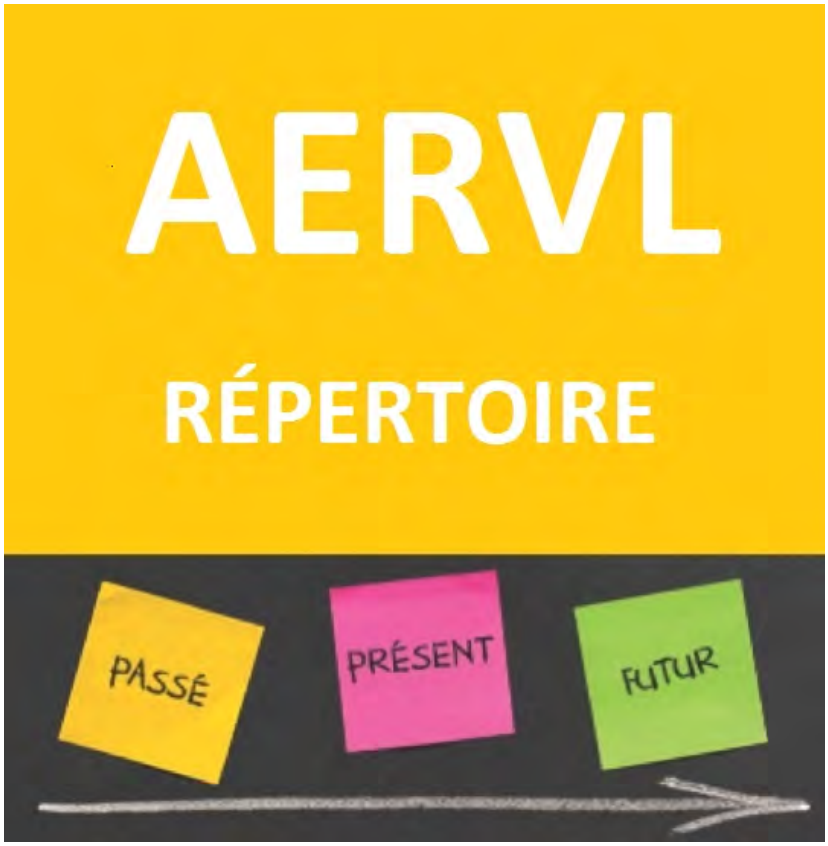

Activités physiques ÉTÉ 2021

Cours	Formateur	Jour	De	À	Début	Fin
Aérobie	Lise Gagné	Lundi/Mercredi	9h45	10h45	05-juil	25-août
Douce mise en forme	Lise Gagné	Lundi/Mercredi	11h	12h	05-juil	27-août
Douce mise en forme	Tatjana Tupikova	Mardi/Jeudi	11h	12h	06-juil	26-août
Étirements	Andrée Fournier	Mardi/Jeudi	9h30	10h30	06-juil	26-août
Xpress musculation	Andrée Fournier	Mardi	10h45	11h15	06-juil	24-août
Conditionnement physique	Tatjana Tupikova	Mardi/Jeudi	9h45	10h45	06-juil	26-août

Selon les directives de la santé publique, nous offrirons des cours virtuels ou en personne à la session d'été. Inscriptions à partir du 21 juin. Inscrivez-vous à notre infolettre pour recevoir l'information ou consultez notre site web.

Inscrivez-vous :
www.axion50plus.org

Axion 50 plus
Carrefour socioculturel et sportif

Mes photos

avec Jacques Bouchard

Pour cette nouvelle édition de l'Envol, nous vous présentons deux groupes de photos.

Le premier groupe comprend trois photos panoramiques de la région de Charlevoix. Dans le deuxième groupe, nous retrouvons deux photos. L'une provient du Jardin botanique et l'autre de l'île Notre-Dame. Les deux ont été assistées du trépied et d'une exposition longue.

Si vous désirez plus de détails sur cette présentation, je suis dans le nouveau répertoire de membres de l'AERVL.

Premier groupe

Les grands jardins. Cette photo est tirée sur la route menant au parc national des Grands-Jardins. L'ampleur, la couleur et la montagne offrent un paysage féérique. C'est pendant la saison estivale, imaginez-vous ce paysage en automne.

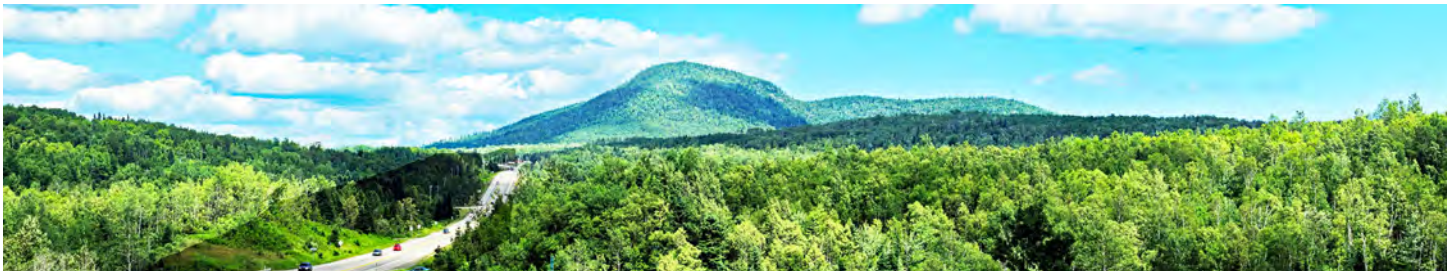

L'Isle-aux-Coudres. Cette photo me rend jaloux. Cette vision de l'espace, le paysage terrestre et la mer. Le propriétaire a une résidence unique. Si vous faites un voyage dans ce coin et désirez observer par vous-même, vous devez prendre le traversier des Éboulements vers l'île. En arrivant sur la terre ferme, vous montez jusqu'à la lumière et continuez tout droit. Vous traversez l'île par les terres. Juste avant de descendre vers le fleuve, surveillez à droite le Chemin de la Baleine et tournez vers la droite. Rendez-vous jusqu'au no 82 et stationnez-vous à l'Auberge Les Églantiers. Vous reconnaîtrez la maison et le paysage.

Port-au-Persil. Vision panoramique de la baie avec le village qui l'entoure. Ce port semble être d'utilité locale. Il a déjà été plus actif. À droite de la photo et hors de l'image, il y a une petite chapelle construite sur le cap. La photo de cette chapelle fait le tour du monde.

Deuxième groupe

Le Jardin botanique *(voir la photo en première page)*. Cette chute artificielle est située sur le côté arrière du site des lanternes chinoises. La vitesse lente de l'appareil photo donne un rendu du mouvement de l'eau. Le gel du mouvement est beaucoup plus agréable à regarder en photo. L'effet n'est pas le même en étant sur place.

L'étang de l'île Notre-Dame. Ce paysage, entouré d'une verdure envoutante, n'est pas facile à trouver. C'est dans le parc près du Casino. Cette photo est encadrée serrée parce que le pont enjambant le cours d'eau n'apporte rien de bien à l'image. La voute et les piliers de support cadrent bien et la réflexion dans l'étang rehausse le spectacle.

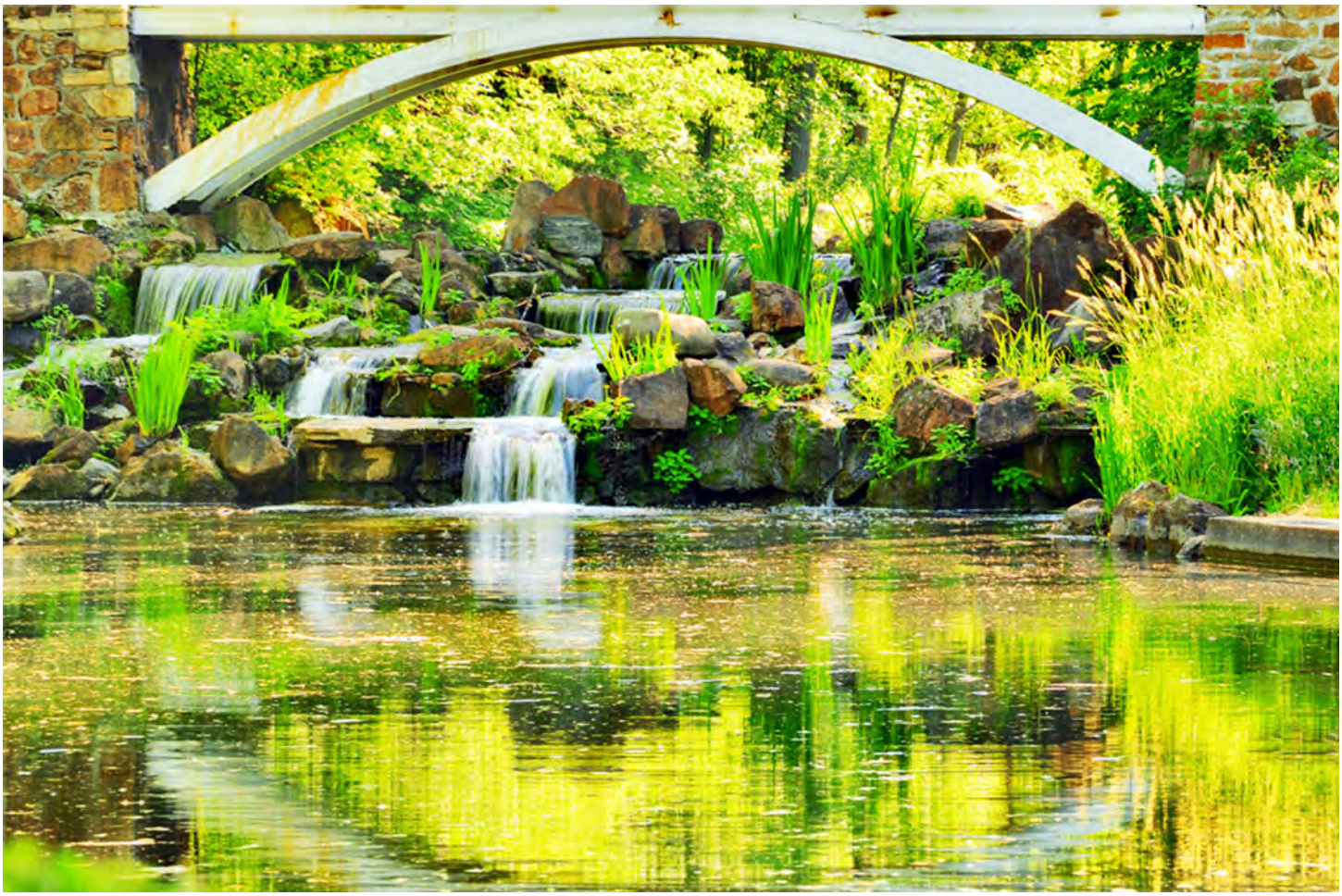

PROGRAMME D'AIDE

Cher(e) ami(e) retraité(e), si tu crois souffrir d'un problème d'alcool, de jeux, de médicament, de drogue ou de dépendance affective et que cela affecte ta vie personnelle ou familiale, une solution s'offre à toi. Informe-toi.

Alain Renaud (579) 630-1411

Exprimez-vous et partagez vos passions !

Dans notre nouvelle chronique ***«Temps libre»,*** *nous souhaitons découvrir les talents et les passions des membres de l'AERVL ou de leurs proches.*

Il y en a qui s'adonnent à des activités artistiques comme la peinture, l'aquarelle, la sculpture, la photo, la musique, la poésie, etc. D'autres collectionnent les timbres, les antiquités, les cartes de sports, les disques de vinyle, etc. Certaines et certains occupent une partie de leur temps libre à des sports ou des activités physiques ou à la gastronomie, l'artisanat, le jardinage, la chasse, la couture, etc. Il y a aussi celles et ceux qui consacrent leur temps libre au bénévolat et aux causes humanitaires.

Faites-nous parvenir par courriel, vos textes et vos photos ou faites-nous connaître les collègues dont les activités mériteraient d'être appréciées.

D'avance merci.

LA SANTÉ AUDITIVE : MIEUX VAUT PLUS TÔT QUE TARD.

Par Judith Bougie
audioprothésiste

« C'EST IMPOSSIBLE QUE J'AIE UN TROUBLE AUDITIF, JE SUIS BIEN TROP JEUNE ! » TROP SOUVENT, NOUS AVONS LA FÂCHEUSE TENDANCE À MINIMISER LES IMPACTS D'UNE PERTE AUDITIVE, ET CE, À TOUS LES ÂGES.

Dès l'enfance, les parents font examiner la vue de leur enfant. Effectivement, un enfant avec un trouble de vision risque de subir un ralentissement du développement. Il en est de même pour l'enfant qui a des troubles d'audition.

Les enfants apprennent beaucoup en imitant et en répétant. Par exemple, à force de répéter maman ou papa à un poupon, ce seront les premiers mots que le bébé prononcera. Si le poupon n'entend pas, il ne parlera pas.

Autrefois, on disait des enfants avec problème auditif sévère qu'ils étaient sourds et muets, ce qui est en réalité très rare. Parfois, l'élocution est moins claire pour une personne atteinte de surdité profonde. Le fait de ne pas entendre clairement et suffisamment fort toutes les nuances de la parole, ces gens vont parler et répéter de la même manière qu'ils l'entendent.

Ce n'est pas à prendre à la légère, un trouble auditif non traité chez l'enfant peut entraîner un retard de langage important.

Si vous réalisez ou avez des doutes de trouble d'audition chez un de vos petits-enfants, il serait capital d'inciter les parents à investiguer auprès de leur pédiatre en premier lieu.

Désormais une perte d'audition peut être dépistée dès la naissance
À la naissance de bébé, les parents sont invités à participer au Programme québécois de dépistage de la surdité chez les nouveau-nés. Certains facteurs ont une influence sur la capacité auditive d'un jeune enfant. Ils peuvent provenir d'événements indésirables liés à la naissance, des otites, d'infections virales ou être d'origine congénitale ou héréditaire.

Protection de l'audition : on remarque depuis quelques années que les parents ont bien à cœur de protéger les petits tympans de leurs enfants en leur procurant des casques protecteurs antibruit. Ces écouteurs sont réglables à une limite maximale sécuritaire qui peut être barrée à 75, 85 ou 94 décibels selon l'âge de l'enfant.

Les adolescents, adultes de demain risquent de souffrir de baisse d'audition
Pourquoi? Parce que les jeunes aiment aller dans des lieux où le niveau sonore ambiant est très élevé. Entre autres les cafés, les bars, sortir danser dans des discothèques, assister à des concerts, écouter de la musique sur leur cellulaire, pendant leurs déplacements, à la maison et jouer à des jeux vidéo sous casque.

Ce qui augmente le risque de dommage à l'audition est le volume, la durée d'exposition et la fréquence à laquelle le jeune s'expose au bruit dans une journée.

Il est donc facile de s'imaginer qu'un jeune peut porter des écouteurs plus de 4 heures par jour, d'où l'importance de contrôler l'intensité du volume à 60 % maximum, pour pouvoir entendre son interlocuteur parler avec le casque.

Si ce n'est pas le cas, c'est que le volume est trop fort et risque de causer des dommages permanents à long terme.

Nous vivons aujourd'hui dans un environnement pollué de bruits divers qu'ils soient extérieur et dans nos maisons. Les transports, bruits de circulation, motos, sirènes, les bruits de nos gros et petits électroménagers, ventilation, etc. Remarquez comment le silence devient absolu et déconcertant lors d'une panne d'électricité…C'est ce qu'on pourrait appeler un vrai repos auditif.

Depuis quelques années, il existe aussi différentes technologies qui sont réputées pour réduire le bruit ambiant et vous permettent de mieux vous concentrer. Deux types d'appareils sont maintenant disponibles, les casques passifs et actifs. Des écouteurs de type passif permettent de réduire les bruits ambiants par leur étanchéité autour de l'oreille, tandis que les casques de type actif filtrent les bruits entrants et ils sont habituellement jumelés à un téléphone cellulaire. Une belle avancée technologique, et dépendamment votre style de vie et votre exposition au bruit, ces casques peuvent vous aider à maintenir une bonne audition.

Conclusion :

- Si vous avez du mal à comprendre notamment en milieu bruyant
- Si vous augmentez le volume de votre télévision ou radio
- Si vous faites répéter souvent votre interlocuteur
- Si vous avez tendance à vous isoler et perdez l'intérêt à participer à vos loisirs et aux conversations

Tous ces indices peuvent être un signe de perte auditive et il n'y a pas d'âge pour faire évaluer son audition.

Il n'y a pas de gêne à le faire. Effectivement la perte auditive est bien souvent associée au vieillissement, mais ce n'est certainement pas le cas. Pourquoi ne pas prendre rendez-vous à notre clinique auditive afin de passer un test de dépistage avec un de vos proches ? C'est uniquement le signe que vous prenez soin de votre santé et que vous êtes prêt à faire ce qu'il faut pour pouvoir profiter de la vie le plus longtemps possible.

BIEN ENTENDRE EST IMPORTANT À TOUT ÂGE.
FAITES TESTER VOTRE AUDITION DÈS AUJOURD'HUI.

Plusieurs mesures ont été mises en place afin d'assurer votre sécurité.
N'oubliez pas de nous téléphoner au 450 688-6570 avant de vous présenter.
Restez à jour sur notre page Facebook, ou contactez-nous par courriel
à info@cliniqueauditivebougie.ca. PRENEZ SOIN DE VOUS !

CliniqueAuditiveBougie.ca
3030, boul. Le Carrefour, 100M, Laval (Québec) H7T 2P5

CLINIQUE AUDITIVE
BOUGIE
AUDIOPROTHÉSISTES

Aux membres de l'AERVL

GPL assurance vous offre un programme d'assurance automobile et habitation, comprenant gratuitement le programme d'assistance ALADIN.

Voici quelques inclusions de ce programme :

- L'assistance juridique par téléphone (pour vos questions d'ordre légal)

- L'assistance téléphonique pour le support émotif (lorsque vous traversez une période difficile)

- L'assistance à domicile (soins infirmiers, aide ménagère, répit aux proches aidants)

- Le référencement de fournisseurs fiables, en plus de rabais avantageux

De plus, bénéficiez d'avantages additionnels si vous assurez votre habitation et votre automobile :

- L'assistance routière et l'assistance conseils automobiles

- La planification de voyage

Appelez-nous pour une soumission sans obligation en mentionnant que vous faites partie de l'AERVL dès aujourd'hui au 450-978-4446.

GPL
RISQUE ET ASSURANCE

L'ASSOCIATION DES EMPLOYÉS RETRAITÉS DE LA VILLE DE LAVAL
AVIS DE CHANGEMENT D'ADRESSE

Date : _____

Nom : _____ Prénom _____

Nouvelle adresse : _____
(appartement) (no. civique) (rue)

Ville : _____ Province : _____ Pays : _____

Code postal : _____ Téléphone : (_____) _____ - _____ Poste : _____

Adresse courriel : _____ l'adresse courriel est importante pour nos communications futures

Ancien Service : _____ No. d'employé : _____

Groupe d'employés (cadre, col bleu, col blanc, etc.) _____

Note : Toutes les informations sont pour l'usage de l'AERVL seulement et ne seront transmises à aucun autre organisme.

Nous faire parvenir vos informations par courriel : aervl@videotron.ca ou par la poste :

L'Association des employés retraités de la Ville de Laval
3235, Saint-Martin Est,
Laval (Québec) H7E 5G8
Courriel : aervl@videotron.ca

De plus, vous devez faire parvenir vos changements au comité de retraite :
Comité de retraite du régime de retraite des employés de la Ville de Laval
3310, des Châteaux, Laval, Québec H7V 0B8

Découpez

ROYAL LEPAGE MAÎTRE VENDEUR

ROYAL LEPAGE HABITATIONS
Agence immobilière
Franchisée indépendante et autonome

Retraité du Service des incendies depuis mars 2017, Marc Normand a commencé sa carrière de pompier le 18 février 1985 à la caserne #1 (Pont-Viau). Après quelque temps à la caserne #9 (Vimont), il a passé la majorité de sa carrière (18 ans) à la caserne #2 (Chomedey). Par la suite, et pour les douze dernières années avant sa retraite, on le retrouve comme officier à la caserne #8 (Sainte-Rose), couronnant ainsi une carrière de 32 années au service de la population lavalloise.

Tout en étant pompier, en juillet 2004, il a débuté une carrière de courtier immobilier avec l'agence Royal LePage (la plus vieille bannière immobilière au Canada), auprès de laquelle il s'est démarqué en méritant la mention de « Maître vendeur » tous les ans depuis.

Maintenant, il souhaite offrir ses services à tous nos membres afin de les représenter dans une transaction future que ce soit pour la vente ou l'achat d'une propriété (condominium).

Pour les membres de l'AERVL, Marc Normand est en mesure d'offrir un service personnalisé complet et attentif, et ce, en respectant les règles émises par le gouvernement.

On peut rejoindre Marc Normand par téléphone au (514) 591-1221 ou par courriel au marcnormand@royallepage.ca
www.maisonrivenord.ca www.royallepage.ca

Histoire d'ici

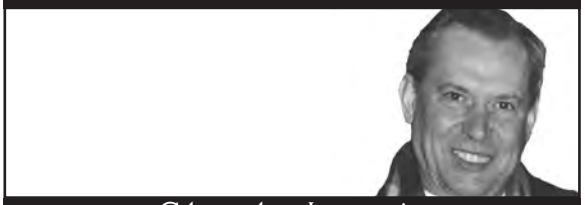

Claude Lavoie

Les « Beignets de Sainte-Rose »

Avant-propos

Lorsqu'on raconte des faits historiques, on peut commettre une erreur. On interprète mal les événements, on se fie à une source d'information, on transcrit mal une donnée; bref ce risque est continuellement présent. Malgré ma vigilance, des lecteurs m'ont signalé à deux reprises que j'avais attribué la mauvaise date de naissance à l'un de leurs ancêtres. J'ai remercié ces personnes car je trouve important d'être le plus précis possible. Également, plusieurs films déforment volontairement la réalité historique afin de créer un scénario intéressant pour les spectateurs. À titre d'exemple, le film « *La ligne verte* » sorti en 1999, raconte l'histoire de John Coffey.

Cet afro-américain au physique imposant fut condamné à mort en 1935 pour le viol et le meurtre de deux fillettes. Dans ce film, Tom Hanks joue le rôle du gardien principal des prisonniers qui attendent de monter sur la chaise électrique. Or, en Louisiane, ce châtiment ne fut utilisé qu'à partir de 1941 ; soit après la mort de Coffey. Ce décalage temporel n'a probablement pas eu de conséquences graves mais le risque existe. Si on demande à un adolescent d'aujourd'hui de nous raconter la vie du curé Antoine Labelle, quelle version présentera t'il ?

Lorsqu'on détecte une erreur dans les faits historiques, il faut en toute modestie la signaler pour la corriger, sans discréditer les auteurs de celle-ci. Urgel Demers, historien et curé de Sainte-Rose, commit quelques erreurs d'interprétation dans son livre « *Histoire de Sainte-Rose 1740-1947*). L'abbé Philippe Labelle les a relevées et identifié les corrections; ce qui fut très apprécié par les chercheurs. Plus récemment, l'historien de Sainte-Rose, Yvon Ouimet, nous informait que l'emplacement de la célèbre auberge Tassé ne se situait pas au 970, des Patriotes mais bel et bien à l'intersection du boulevard Sainte-Rose, à la place de l'ancien Hôtel Laval. Dans les années 1960, quelqu'un a communiqué cette fausse idée et elle fut répétée erronément par plusieurs instances. À ce sujet, le lecteur intéressé pourra consulter le lien suivant :
https://archives-histoire-laval.org/histoire/lauberge-tasse-entre-mythe-et-realite

C'est aussi le cas avec l'explication largement répandue de l'origine du sobriquet: « *les beignets de Sainte-Rose* ». À la suggestion du retraité Pierre Boisvert, je vous présente les faits à l'origine de la naissance de ce sobriquet.

Introduction

Autrefois, les habitants d'une paroisse se trouvaient affublés d'un sobriquet qui avait prit naissance lors d'un événement quelconque. Un sobriquet, c'est un surnom que l'on donne à une personne ou à un groupe de personnes avec une intention moqueuse ou plaisante. À titre d'exemple, le sobriquet de feu René Levesque était « *Ti-Poil* » à cause de ses cheveux épars. Dans mon village natal, j'étais un « *chausson de Saint-Martin* », sobriquet donné lorsque le curé Dubé exigea des paroissiens qu'ils enlèvent leurs bottes à l'entrée de la nouvelle église. La vue de tous ces gens se promenant en chausson inspira probablement l'auteur inconnu de cette moquerie. Lorsque j'ai fréquenté *l'Académie Villemaire*, je me rendais chez « *Les beignets de Sainte-Rose* ». Je croyais, à tort, qu'il existait à cet endroit un pâtissier reconnu pour l'excellence de ses beignets.

Ce sobriquet de groupe existe depuis 350 ans et il continue de jouir d'une grande notoriété. J'ai recensé trois explications concernant son origine.

La version officielle du sobriquet « Les beignets de Sainte-Rose »

Dans l'édition 1999 du bulletin « *Paroles, Gestes et Mémoires* » le « *Conseil québécois du patrimoine vivant* » présente la version qui prédomine :
Le mot beignet, attesté dès 1855, parfois écrit « *baignet* », selon le « ***Dictionnaire historique du français québécois*** », s'emploie parfois familièrement pour désigner une personne dénuée d'intelligence, de jugement, benêt. On trouve le mot dans les expressions : faire le beignet, être beignet et avoir l'air beignet. On retrouve le mot dans le blason populaire *Beignet de Sainte-Rose*, qui était le nom donné aux habitants de la localité de Sainte-Rose et qu'on trouve attestée dans la citation suivante :

« *Qu'est-ce-qu'on va dire de moi par là-bas lorsque l'on me verra revenir tout fin seul ? Moi, qui ai promis de retourner avec ma femme ! On va me prendre pour un cornichon. Tiens, après tout, je ne veux pas passer pour un beignet de Sainte-Rose* ». (**Le Grognard, Montréal, 28 janvier 1882, p. 2.)** Cette expression moqueuse était encore en usage dans les années 1940 et 1950, à Montréal. Selon l'explication avancée par Léon Ledieu, cette expression serait rattachée à Peignet, nom d'une famille à qui appartenait la plus grande partie des terres de la région de Sainte-Rose de Laval, d'où les Peignet de Sainte-Rose (**Le Monde illustré, 28 août 1886, p. 131**). Par la suite, on peut penser que sous l'influence de « benêt » la dénomination a pu donner lieu au sobriquet *Beignet de Sainte-Rose*.

Deux autres versions marginales

Le journal « *Le Devoir* » du 26 septembre 1933, dans l'article titré « *Le blason populaire* », rapporte le témoignage de Léon David, un natif de Sainte-Rose : *Les gens de cette paroisse venaient au marché Bonsecours vendre leurs produits et, parmi ceux-ci, se trouvaient de fameux beignets préparés par les femmes des cultivateurs. Ces beignets avaient acquis une belle réputation et les Montréalais s'enquéraient s'il y avait sur le marché des beignets de Sainte-Rose.*

En 2020**,** Kaléidoscope lui accorde cette signification: *la baignade faisait tellement la renommée du village qu'on surnommait ses résidents « les beignets »*. (plus de détails à l'adresse http://www.tourskaleidoscope.com/accueil/nos-visites-de-a-a-z/vieux-sainte-rose-a-laval.html)

Concernant ces deux dernières versions, les cultivateurs de Sainte-Rose vendaient probablement au marché Bonsecours des beignets fabriqués par leur épouse en utilisant le populaire sobriquet comme stratégie commerciale. Le phénomène de la villégiature amena certes un grand nombre de Montréalais sur les plages de Sainte-Rose. Cependant ces deux versions n'ont pu donner naissance à ce sobriquet puisqu'il existait bien avant que ces événements se produisent. Analysons plus profondément la version officielle.

Analyse de la version officielle

Le « *Conseil québécois du patrimoine vivant* » indique qu'il se réfère à un article du journaliste Léon Ledieu (1845-1907) publié le 28 août 1886 dans l'hebdomadaire « *Le Monde illustré* ». Voici le résumé de cet article : Gonzalve Désaulniers (1863-1934) avait rencontré le curé de la paroisse de Sainte-Rose-de-Lima, Joseph-Isidore Gratton, en vue de déterminer l'origine du sobriquet. En examinant les livres de la Fabrique, il vit le nom de Jacques Peignet et il en déduit l'explication suivante :

Léon Ledieu

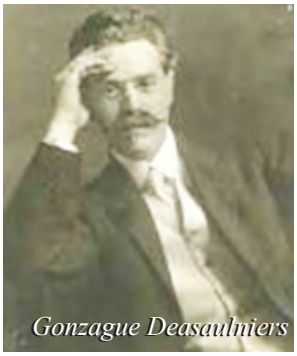
Gonzague Deasaulniers

En 1768, Jacques Peignet donna le terrain pour construire l'église. La famille de ce nom possédait la plus grande partie des terres du pays et les habitants des environs avaient coutume de dire quand ils se rendaient de ce côté; nous allons voir les Peignet de Sainte-Rose. Puis, le mot s'est corrompu, le P s'est changé en B.

Il faut noter que Désaulniers passait ses étés à Sainte-Rose, l'endroit de villégiature par excellence à l'époque. On sait que cette explication est tout à fait erronée car ce sont deux membres de la famille Filiatrault qui donnèrent un terrain pour construire la deuxième église de Sainte-Rose. Il s'agit de Charles-Michel Filiatrault et de son cousin Jacques-François Filiatrault. La famille Filiatrault possédait également plusieurs terres à Sainte-Rose. L'explication de Gonzalve Desaulnier s'est beaucoup répandue car il possédait une grande notoriété. Il fut journaliste, poète, avocat et juge. Léon Ledieu jouissait également d'une solide réputation en tant que journaliste, traducteur et professeur. Les propos de son article écrit en 1886 furent maintes fois reproduits au fil des années dans diverses publications. L'historien Pierre-Georges Roy (1870-1953) l'utilisa dans son « *Bulletin d'archéologie, d'histoires, de biographie, de numismatique 1903* ». Le journaliste, historien, médecin, linguiste et bibliothécaire Narcisse-Eutrope Dionne (1848-1917) l'inscrivit dans son lexique « *Parler populaire des canadiens français* » de 1909. En 1947, l'historien Léon Trépanier (1881-1967) rapporta cette même version dans une entrevue à Radio-Canada. À l'occasion d'un festival organisé à Sainte-Rose en 1975, le journal « *La Presse* » publia également la même explication. En 1987, le document « *Bibliographie Toponymique du Québec* » accorde à Léon Ledieu le fait d'avoir trouvé l'explication sur l'origine de ce sobriquet. Depuis 1886, on cite cette information erronée de Désaulniers/Ledieu.

Quelle est donc la véritable origine de ce sobriquet ?

On sait que l'origine de ce sobriquet se situe à l'époque de la controverse entre monseigneur Olivier Briand (1715-1794) et les paroissiens de Sainte-Rose-de-Lima qui s'opposaient au déménagement de l'église vers l'ouest. La célèbre chicane de clocher s'envenima au point où monseigneur Briand interrompit en 1768 le culte catholique dans cette paroisse. Il muta également le curé François Petit à Saint-Eustache car ce dernier prenait le parti des paroissiens contre l'évêque. Ce n'est qu'en 1781 que les services religieux reprirent à Sainte-Rose. Ce litige, qui a duré douze ans, possédait une importance suffisante pour faire jaser dans plusieurs chaumières du Bas-Canada et ailleurs. On comprend la déception des paroissiens qui vivaient à proximité de la première église. Ils se trouvaient bien naïfs d'avoir cru que le curé Petit ferait changer d'idée l'évêque. Maintenant, ils devaient se rendre dans les paroisses avoisinantes pour assister à la messe et les autres services religieux. Voyons maintenant comment le sobriquet acquit une plus grande notoriété.

En 1769, monseigneur Briand se rend compte que le curé François Petit demeurait en contact avec les paroissiens de Sainte-Rose–de-Lima. À cette époque, le territoire de la paroisse de Saint-Eustache se rendait jusqu'au territoire de Terrebonne. Il le mute immédiatement à Repentigny et se met à la recherche d'un remplaçant pour Saint-Eustache. C'est alors qu'entre en scène le récollet Félix de Berey.

Félix de Berey (1720-1800)

Le « *Dictionnaire biographique des récollets missionnaires en Nouvelle-France* » nous informe que Félix de Berey (1720-1800) fut le candidat retenu pour la paroisse de Saint-Eustache. Dès son ordination, ce fils de François de Berey et de Marie-Anne Lemaître-Lamorille devient un aumônier militaire sur le navire *Le Caribou*, de 1744 à 1752. Par la suite, il effectue des remplacements dans diverses paroisses mais il n'y demeure pas longtemps à cause de son caractère bouillant et de son impétuosité. À titre d'exemple, en 1755, il lui est interdit de dire la messe en public après qu'il eut donné un coup de couteau à un collègue lors d'une dispute. Suite à la *Conquête britannique*, en 1762, il est nommé curé de la paroisse Saint-François-du-Lac. Rapidement, il se met à dos le gouverneur anglais Ralph Burton (1741-1768) en lui reprochant de faciliter la vente d'alcool aux Abenakis. Dès l'année suivante, en 1763, il est muté à Chambly où il semble mieux contrôler son caractère bouillant. Cependant, en 1769, il suscite l'indignation des paroissiens en étant impliqué dans une violente bagarre. Une plainte officielle est conséquemment envoyée à monseigneur Briand.

Monseigneur Briand voit dans cette plainte une opportunité pour remplacer le curé François Petit à Saint-Eustache mais il faut trouver un autre curé à Chambly. Le 16 août 1769, le vicaire-général Marchand convainc le prêtre Médard Petrimoulx (1730-1799) d'accepter la cure de Chambly. Il expédie une lettre à Félix de Berey pour l'informer de sa mutation à Saint-Eustache. Mais les rumeurs vont très vite et Félix de Berey est un homme d'action. Dès qu'il entend parler de sa mutation prochaine, il fait ses bagages et se rend immédiatement à Saint-Eustache. Il visite sa nouvelle paroisse et les dessertes de Blainville et de Sainte-Rose-de-Lima. À cet endroit, il rencontre des paroissiens et apprend qu'il n'y a pas d'église. Il les incite à en construire une.

Le 27 novembre 1770, monseigneur Briand lui écrit une lettre pour lui témoigner sa satisfaction du choix du nom du patron de la paroisse : saint Eustache. Dans cette lettre, il l'informe qu'il doit aussi desservir le secteur de Blainville et qu'il pourra se rendre à Sainte-Rose seulement pour l'inhumation des morts. **Il lui demande de ne pas se mêler de la question du choix du site de l'église.** L'avertissement arrive trop tard car le 12 novembre 1769, Félix de Berey consignait dans un acte le don d'un terrain effectué par Jacques Payet-dit-Saint-Amour à la Fabrique de Sainte-Rose-de-Lima pour y bâtir l'église. Il avait également fait débuter les travaux de construction de l'église. Évidemment lorsque monseigneur Briand apprend cette décision, il est en beau « *joual vert* ». Dans le « *Dictionnaire biographique des Récollets missionnaires en Nouvelle-France* » on retrouve à la page 176, les reproches qu'il adresse à Félix de Berey :

« Sans mes ordres et même contre mon sentiment, vous avez fait travailler dans un endroit que je n'ai pas approuvé. Je vous avais marqué positivement que je ne pensais plus à mettre d'église sur la Côte, mais que j'avais pris la résolution de la placer au milieu de l'île, et, malgré cela, vous avez fait des fondations et constitué en frais les meilleures gens de Sainte-Rose. J'ai reçu de Sainte-Rose une requête et une députation de trois à quatre habitants qui se sont plaints de votre entreprise. J'avais bien dit à M. Montgolfier que vous étiez trop brouillon et trop pétulant pour des peuples tels que ceux que vous avez à conduire. Il y fallait de la douceur, de la patience, de la prudence chrétienne. Vous êtes tout feu et pas trop modéré, et vous gâtez tout par là. Quant aux habitants de Sainte-Rose, vous avez tort de me marquer que j'ai consenti que l'église fût chez Payet. »

Il est important de noter dans ce message que monseigneur Briand mentionne le patronyme Payet et non Peignet. La construction de l'église à cet endroit est alors interrompue. L'incident fait grand bruit car, encore une fois, les paroissiens de Sainte-Rose-de-Lima firent preuve d'une grande naïveté en croyant la parole d'un prêtre. On se trouve à l'époque de la montée du gallicanisme, une doctrine politico-religieuse qui cherchait à organiser différemment l'église catholique. Le gallicanisme souhaitait réduire l'intervention du pape au seul pouvoir spirituel et ne lui reconnaître aucun rôle dans le domaine temporel telle la construction d'une église. Cette idéologie était largement partagée par la population alors que le clergé cherchait à conserver son pouvoir. Les paroissiens vivant à l'est du territoire avaient connu l'expérience de croire indument en la parole du curé Petit. Ils disaient probablement : *on vous l'avait bien dit que monseigneur Briand ne changerait pas d'idée. Il faut être benêt pour avoir cru en la parole d'un prêtre.* La moquerie s'est généralisée et elle a donné naissance au fameux sobriquet.

Suite à ces événements, la légitimité des prêtres fut longue à rétablir à Sainte-Rose. En 1781, le culte catholique fut rétabli sur une base plus ou moins régulière. En 1784, monseigneur Briand démissionne de son poste. En 1787, les cousins Filliatrault donnent le terrain sur lequel débute la construction de la deuxième église. Cependant, les paroissiens de la côte des Perron refusent de payer pour cette église en demandant d'appartenir à la paroisse de Saint-Vincent-de-Paul; ce qui leur fut refusé. Les travaux progressent lentement et la deuxième église fut terminée une vingtaine d'années plus tard, vers 1810.

Est-ce que Jacques Peignet a existé ?

À Laval, il existe une rue baptisée Jacques-Peignet, nom donné probablement à cause de cette histoire. Le patronyme Peignet existe en France mais il demeure peu fréquent au Canada. Le « *dictionnaire généalogique des familles canadiennes* » de Cyprien Tanguay ne contient aucune mention d'une personne portant le patronyme Peignet. C'est la même situation pour le site généalogique Ancestry.ca.

On retrouve dans la liste du clergé canadien le nom de Michel Peignet (1700-1780). Ce natif de la France occupa la fonction de vicaire général. Dans son livre « *Histoire de Sainte-Rose 1740-1947* », le curé Urgel Demers mentionne, à la page 14, que Pierre Peignet et Jacques Peignet étaient présents

à l'assemblée de fondation de la paroisse de Sainte-Rose-de-Lima, le 31 janvier 1741. Comme on ne retrouve aucune trace d'eux par la suite, nous croyons à une erreur commise dans d'écriture du patronyme ou de sa transcription paléographique. Cyprien Tanguay, à la page 469, suggère qu'il s'agit d'une déformation du patronyme Payet.

Nous avons recherché un Jacques Payet ayant vécu à Sainte-Rose à cette époque. Cette piste nous mena à Jacques Payet (1716-1793) auquel s'ajoute parfois : dit-Saint-Amour. Ce sobriquet concerne le surnom de guerre de son grand-père lorsqu'il était dans le régiment de Carignan. Jacques Payet (1716-1793) naît le 13 août 1716 à Saint-François-de-Sales. Il est le fils de Pierre Payet et de Catherine Demers ainsi que le petit-fils de Pierre Payet-dit-Saint-Amour, soldat du régiment de Carignan**.** Le 2 juillet 1742, Jacques Payet (1716-1793) épouse à Saint-François-de-Sales, Marie-Anne Coron (1720-1771) fille de feu le notaire royal François Coron (1678-1733) et de feue Marie Sire (1684-1741). Charles-François Coron (1704-1767), frère de Marie-Anne, agit comme notaire lors de la réunion de fondation de la paroisse de Sainte-Rose-de-Lima. Le 20 septembre 1735, l'intendant Hocquart lui avait confié la charge de notaire royal et de greffier pour l'île Jésus et la paroisse de Rivière-des-Prairies. À cette réunion du 31 janvier 1741 Jacques Payet, âgé de 24 ans, est accompagné de son père Pierre Payet, correspondant ainsi à l'information consignée dans le livre du curé Urgel Demers. Jacques Payet vient de se marier et la création de la paroisse de Saint-Rose-de-Lima l'intéresse grandement puisqu'il envisage de s'y installer.

Les trois premiers enfants du couple Payet/Coron naissent à Saint-François-de-Sales. Le quatrième enfant, Jacques-Amable, naît le 20 février 1747 à Sainte-Rose-de-Lima ainsi que les dix enfants suivants. Ils reçurent le sacrement du baptême dans la première église de Sainte-Rose. Jacques Payet, âgé de 80 ans, décède en 1793, à Sainte-Rose-de-Lima. Sa dépouille fut probablement inhumée dans le cimetière situé jadis à l'endroit où se trouve l'école Villemaire. Mais où demeurait ce Jacques Payet à Sainte-Rose ?

Les historiens Urgel Demers et Claude Charbonneau suggèrent qu'en 1769, un terrain situé près de la gare fut choisi pour construire la deuxième église. Aujourd'hui, il s'agit des environs de la rue Notre-Dame-de-Laval. À cette époque, l'endroit se trouvait à proximité de la traverse de la rivière Jésus.

Conclusion

Aujourd'hui, l'utilisation du sobriquet « *Les beignets de Sainte-Rose* » ne réfère plus à une moquerie. Il concerne maintenant le sentiment d'appartenance territoriale qui habite plusieurs résidents de Sainte-Rose. On déclare fièrement être un véritable beignet ou un beignet d'adoption.

L'origine du sobriquet « Les beignets de Sainte-Rose » concerne en premier lieu la moquerie envers Jacques Payet dit Saint-Amour et son groupe. Il fallait être un véritable benêt pour avoir cru que Félix de Berey convaincra monseigneur Briand de changer d'idée. Par la suite, la moquerie s'est répandue pour englober l'ensemble des paroissiens de Sainte-Rose devenant ainsi un sobriquet de groupe.

Ce sobriquet existe depuis 250 ans et fort probablement que sa fausse origine continuera probablement d'être mentionnée. Il demeure intéressant de constater que la moquerie s'est transformée en élément d'appartenance territoriale. Tout comme le retraité Pierre Boisvert qui m'a suggéré d'écrire cet article, je suis fier d'être un beignet d'adoption.

Bonjour,

Pour une 33e année consécutive, la Ville de Laval lance la campagne de financement des employés et des retraités de Ville de Laval au profit de la Croix-Rouge. La campagne se déroulera du 1er au 30 juin prochain sous la présidence d'honneur de Monsieur Stéphane Boyer, vice-président du comité exécutif.

En raison de la situation épidémiologique qui perdure, ce sera une campagne de financement virtuelle pour une 2e édition. Le contexte actuel nous empêche, encore cette année, de déployer nos traditionnelles activités dont les dîners hot-dog.

La Croix-Rouge est toujours au cœur de l'urgence en raison de la COVID-19 et les bénévoles sont affectés en grand nombre dans les centres de vaccination sur le territoire lavallois.

Malgré les défis soulevés par la formule virtuelle, nous sommes convaincus que cette campagne sera un succès en partie grâce à l'appui des retraités.

Don à la source
Vous pouvez contribuer à la campagne Croix-Rouge grâce à une déduction à la source par l'entremise de votre chèque de retraite. Un montant de 5 $ par mois peut faire toute la différence. Il vous suffit de remplir la carte de donateur ci-contre et de nous la faire parvenir avant le 30 juin 2021 à l'adresse suivante :

Association des employés retraités de la Ville de Laval
À l'attention de Jean-Guy Lagacé, président
3235, boul. St-Martin Est, Laval (Québec) H7E 5G8

Les chèques à l'attention de la Croix-Rouge sont également acceptés.

Par carte de crédit

Via le portail sécurisé de la Croix-Rouge au :
https://www.croixrouge.ca/QC2021/Laval

Vous remerciant à l'avance pour votre don et de la grande générosité dont vous avez toujours fait preuve, je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.

Jean-Guy Lagacé
Président de l'Association des employés retraités de la Ville de Laval
aervl@videotron.ca

Carte de donatrice - donateur

(retourner à l'Association des employé(e)s retraité(e)s de la Ville de Laval)

_____ _____
Nom Prénom

_____
Adresse

_____ _____
Code postal

_____
Courriel

Choisir le montant de votre don mensuel

☐ 5 $ par mois

☐ 10 $ par mois

☐ 20 $ par mois

☐ Autre montant par mois = _____ $

☐ Don par chèque _____$

_____ _____
Signature Date

MERCI

L'été est si rayonnant, vous devez porter des lunettes solaires ! Voici quelques conseils sur la façon de choisir celles-ci.

Les lunettes solaires sont devenues un accessoire de mode important et il est facile d'oublier le rôle crucial qu'elles jouent pour protéger nos yeux. Vous pourriez être tenté de faire le plein de lunettes solaires tendance pour assortir votre haut bohème ou votre veste pastel, mais est-ce sage ? Y a-t-il une différence entre la qualité et la quantité lorsque vous choisissez des lunettes solaires ? Pourriez-vous compromettre la santé de vos yeux pour une paire de lunettes solaires dernier cri ? Saviez-vous que le fait de porter des lunettes solaires peut faire plus de dommage que de ne pas porter de lunettes solaires du tout ?

En plus de vous donner un beau « look », les lunettes solaires devraient offrir ce qui suit :

- Protection contre les rayons ultraviolets du soleil – Les rayons UV peuvent endommager la cornée, la lentille et la rétine de vos yeux.
- Protection contre les rayons de soleil intenses – lorsque l'œil est soumis à trop de lumière, l'iris ferme naturellement la pupille autant que possible. Si cela ne réduit pas assez la lumière pour le confort, nous commençons à plisser les yeux. Malgré ces défenses naturelles, une quantité significative de rayons nocifs pénètre dans les yeux et atteint la rétine, créant des dommages aux structures oculaires.
- Protection contre l'éblouissement – Les surfaces, telles que l'eau ou les pavés chauds, peuvent refléter une grande quantité de lumière, provoquant un éblouissement. De bonnes lunettes solaires, avec polarisation, éliminent complètement ce genre d'éblouissement. Les lunettes solaires polarisées sont spécialement conçues pour couper la lumière qui rebondit sur les surfaces horizontales.

Vos nouvelles lunettes solaires yeux de chat sont mignonnes, mais n'offrent pas de protection contre les rayons UV ?

Vous mettez peut-être vos yeux en danger pour ce qui suit :

- Le vieillissement prématuré de la rétine et le risque accru de dégénérescence maculaire, qui entraîne une perte de vision permanente
- Les cataractes
- Ptérygion ou pinguécula (une masse sur la couverture claire de la partie blanche de l'œil)
- Photokératite (une condition douloureuse qui cause l'aveuglement temporaire due aux yeux brûler par le soleil)
- Coup de soleil sur la peau fragile autour des yeux - nous n'appliquons habituellement pas de crème solaire sur nos paupières !
- Dans les pires cas, le cancer

Vos lunettes solaires chic et bon marché offrent une protection UV, mais comment est-ce que cette protection se compare à une marque spécialisée dans la protection des yeux ?

La réponse est simple : tout est dans la construction des lentilles. La version imitation de votre marque préférée vient avec des lentilles en plastique, recouvertes d'un film teinté. Les marques réputées utilisent du verre borosilicaté ou des polycarbonates, qui sont optiquement précis, ne déforment pas les formes ou les lignes et résistent aux chocs et aux rayures. La teinte fait partie de la lentille et ne s'use pas et ne réagit pas aux produits solaires.

Conseils utiles pour l'achat de lunettes solaires :

- Assurez-vous que les lunettes solaires ont un autocollant ou une étiquette qui indique 100 % de protection contre les rayons UV ou UV 400 nm.
- Les grandes lunettes de soleil surdimensionnées ou enveloppantes offriront plus de couverture en réduisant la quantité de rayons UV entrant sur les côtés des lunettes solaires. Ils peuvent également aider à protéger la peau délicate autour de vos yeux.
- Choisissez des lunettes solaires avec des verres polarisés.
- Consultez votre optométriste et opticien sur les meilleures lunettes solaires pour vous et vos besoins spécifiques.

En plus de vos lunettes solaires, obtenez une protection encore plus grande en utilisant un écran solaire et en portant un chapeau avec un large rebord.

Trouvez votre prochaine paire de lunettes solaires dans une boutique IRIS près de chez vous !

La Maison de la Sérénité

UN APPEL AUX RETRAITÉS DE LA VILLE DE LAVAL

DES BÉNÉVOLES AU CŒUR DE LA MISSION

La Maison de la Sérénité est un organisme sans but lucratif dont la mission est d'offrir gratuitement des services de soins palliatifs à la personne adulte en fin de vie de façon à ce qu'elle puisse s'éteindre paisiblement entourée de ses proches, dans un environnement familial et chaleureux.

UNE EXPÉRIENCE DE BÉNÉVOLAT ENRICHISSANTE

Au sein de La Maison, le bénévole a un rôle indispensable et une place importante dans l'équipe interdisciplinaire. Sa polyvalence et son dynamisme contribuent à la réalisation de notre mission.

Vous pouvez consacrer quelques heures de votre temps, de façon régulière ou sporadique, et ainsi soutenir La Maison dans la réalisation de sa mission essentielle. Selon vos intérêts, vos disponibilités et vos expériences, vous pouvez contribuer activement à plusieurs activités de La Maison.

Plusieurs possibilités de bénévolat sont à votre portée et nous ferons en sorte de tenir compte de vos besoins pour que votre expérience soit la plus enrichissante possible.

Voici quelques champs d'activités où vous pouvez contribuer : l'accueil, les soins aux patients, la cuisine, la bibliothèque, l'animation, la couture, le secrétariat/administration, l'entretien intérieur, l'entretien extérieur/aménagement paysager, la décoration, la philanthropie. Pour de plus amples informations, nous vous invitons à visiter notre site web.

Vous désirez participer à notre mission et rejoindre une équipe dévouée et passionnée, alors nous vous invitons à remplir le formulaire en ligne ou à nous contacter. L'adresse de La Maison de la Sérénité :

655, Avenue Bellevue,
Laval (Québec) H7C 0A8
Téléphone : 450-936-4300 poste 289 - Télécopieur : 450-936-4301
Courriel : benevoles@msplaval.ca - Site web www.msplaval.ca

PROGRAMME PRIVILÈGES GROUPE EXCLUSIF

GPL assurance offre un programme très avantageux aux membres de l'Association des employés retraités de la ville de Laval, pour les assurances automobile et habitation.

- Obtenez **jusqu'à 20 % de rabais** sur vos primes d'assurance automobile et habitation
- Profitez d'une **réduction d'un maximum de 500 $** sur vos franchises d'assurances Automobile et Habitation (certaines conditions s'appliquent)
- Accumulez des milles de **récompense AIR MILES**MD

De plus, en combinant vos assurances automobile et habitation, GPL assurance vous offre :

- Une protection de **15 000 $** pour les dégâts d'eau gratuitement
- **5 000 $** de frais juridiques

GPL
RISQUE ET ASSURANCE
Une entreprise **Gallagher**

RSA

gplassurance.com

Appelez-nous dès maintenant pour obtenir une soumission • **450 978-4446**

DIANE LABERGE
VICE-PRÉSIDENTE EXÉCUTIVE
1350, autoroute 13, Laval (Québec) H7X 3W9
dlaberge@yveslegare.com
514 595-1500

YVES LÉGARÉ
Complexes funéraires
Avec vous

Desjardins
Caisse des employés de Ville de Laval

Richard Lauzon

Directeur général
Planificateur financier et représentant en épargne collective pour Desjardins Cabinet de services financiers inc.

4210, rue Garand
Laval (Québec) H7L 5Z6

450 975-8583, poste 7229229

desjardins.com/caissevilledelaval
richard.j.lauzon@desjardins.com

Wilfrid PASTA BAR
Restaurant - Traiteur

1974, boul. Le Corbusier
Laval • Québec • H7S 2K1

Tél.: 450.973.9131
info@wilfridpastabar.com
www.wilfridpastabar.com

JMA Diagnostics.

Tests sanguins
Holter
Urines
ECG
MAPA
+

Prélèvements/analyses en laboratoire privé

Rendez-vous rapide
Résultats rapides
Remboursé par les assurances

450.622.4556
514.370.8556
info@jmadiagnostics.com